

## COMPTE RENDU DU 30 novembre 2022 à la maternelle de Villers le Sec

**Secrétaires :** Valérie Foucher et Anthony Vuillermet

**Présents :** Coralie Martz école Franchevelle, Sandrine Abrant Grangirard et Lise Roman de la maternelle de Villers le Sec, Florence Criqui CP sur Lure, Barbara , maternelle de Vaivre, Anthony Vuillermet, école ST Rémy, Sylvie Rieth, animatrice nature et patrimoine balade d'hier et d'aujourd'hui, Valérie Foucher, OCCE70.

### ➤ Temps dedans :

Sandrine et Lise nous ont présenté leur école, la cour, les bâtiments, l'accès à un espace avec tables et bancs dehors, appartenant au périscolaire ; l'accès direct de la classe de Sandrine vers une cour bitumée et végétale. Les conditions de l'école sont favorables à une pratique régulière du dehors.

Nous nous sommes installés dans la classe maternelle de Sandrine. Les élèves pratiquent beaucoup d'activités autour des éléments naturels.

Nous avons vécu un temps pour faire connaissance. Valérie Foucher a proposé une activité pour présenter son binôme : par 2, temps de partage pour se présenter et temps pour restituer à l'ensemble du groupe.

Sandrine nous a ensuite présenté des productions d'élèves à partir d'éléments végétaux récoltés soit dans leur cour, soit dehors. Elle nous a présenté le cahier de vie, des outils montessori sur les plantes qu'elles utilisent.

Lise nous a présenté des productions d'animaux d'élèves réalisées à partir de feuilles de chênes, d'érables.



Un temps de réflexion s'est engagé sur la place des programmes officiels dans une démarche école dehors. Sylvie rencontre régulièrement des enseignants qui ne se lancent pas car « il faut suivre le programme ». Les enseignants engagés dans cette démarche soulignent que nombre de connaissances et de compétences ne peuvent être travaillées qu'en extérieur (repérage dans le quartier ou le village, étude des écosystèmes proches). Pour d'autres l'approche extérieure permet d'enrichir ou de diversifier les activités. Florence met toutefois en garde contre une simple transposition des activités qui auraient pu être menées en classe. La pratique du dehors doit apporter une plus-value à l'enseignement.

Ensuite la question de la chasse est abordée : faut-il prévenir les associations ou les sociétés de chasse ? Pour se couvrir nous nous accordons à dire qu'il faut prévenir la commune dont dépend



OCCE – GROUPE ECOLE DEHORS 70

l'association ou directement l'association des horaires et du lieu choisi pour pratiquer « école dehors ».

**Temps de dehors :**

Nous sommes allés dans un bois à proximité de l'école, l'accès se fait par un chemin, sans véhicule. Le danger est donc moindre. Nous longeons un chemin dans les bois qui est inspirant pour réaliser des activités avec les élèves.

Lise nous montre la classe dehors, on observe des cabanes réalisées par les enfants. Nous avons évoqué les repères sonores et visuels pour rendre autonomes les élèves. Lise nous explique que les enfants respectent les consignes données concernant les limites de l'espace à ne pas dépasser.

Valérie Foucher propose une activité autour du dessin. Elle offre un carnet de dessin et par 2, dos à dos, l'un décrit un lieu et l'autre dessine par les descriptions. Ensuite, on inverse les rôles.

Nous finissons par un temps réflexif.

**Prochaine rencontre prévue le mercredi 22 février de 14h à 16h devant les locaux de l'OCCE 70, rue de Verdun à Vesoul**